

## Programme décennal de dragage d'entretien des canaux de navigation à Saint-Zotique

Dossier : 6211-02-145

### Compte rendu de la période d'information publique du 29 septembre au 13 novembre 2020

La période d'information publique concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien des canaux de navigation à Saint-Zotique* a pris fin le 13 novembre 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 septembre 2020 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (Q-2, r. 23)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

---

---

## Le projet

### Justification et description

La municipalité de Saint-Zotique, située dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, souhaite procéder à des travaux de dragage d'entretien dans les canaux dédiés à la navigation de plaisance reliés au lac Saint-François. Ce lac se trouve sur le fleuve Saint-Laurent, entre le lac Ontario et l'île de Montréal. Une partie de la municipalité est traversée par un ensemble de 25 canaux répartis en six secteurs et cumulant près de 12 km de voies navigables. Les sédiments provenant du ruissellement de surface et des courants littoraux s'accumulent à l'entrée et à l'intérieur de ces canaux, créant des hauts fonds qui rendent difficile la navigation de plaisance.

Le projet a pour objectif de réaliser, sur une période de dix ans, des dragages d'entretien permettant de maintenir les profondeurs minimales requises pour assurer une navigabilité sécuritaire. L'initiateur du projet prévoit intervenir à l'intérieur des 25 canaux ainsi qu'à 7 embouchures jusqu'à une distance d'environ 150 m vers le lac Saint-François. Le projet touche donc une superficie totale d'environ 250 000 m<sup>2</sup>. Sur dix ans, entre 160 000 m<sup>3</sup> et 320 000 m<sup>3</sup> de sédiments pourraient être extraits des canaux.

Pour ce faire, l'initiateur prévoit utiliser une drague mécanique et faire une gestion terrestre des sédiments.

Les coûts annuels associés au dragage varient entre 100 000 \$ et 250 000 \$.

(Extrait du site Web du BAPE)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet et la réalisation des travaux :

- Les canaux qui seront dragués et la priorité qui sera accordée à chacun d'entre eux pour la réalisation des travaux ;
- La date de début de réalisation des travaux et la durée de ceux-ci ;
- La durabilité des travaux ;
- La présence d'inspecteurs tout au long des travaux et leurs qualifications ;
- L'endroit où serait installée la deuxième pompe de circulation envisagée ;
- La possibilité de naviguer durant les travaux ;
- L'ajout de sable sur la plage ;
- La distance du bord de l'eau à respecter pour le dragage.

Le financement et les coûts du projet :

- L'explication détaillée des coûts estimés pour la réalisation du projet ;
- La répartition des coûts du projet entre les riverains et l'ensemble des citoyens de la municipalité ;
- L'obtention de subventions fédérales ou provinciales pour les travaux de dragage.

La gestion des sédiments et des sols :

- La possibilité d'augmenter le courant dans les canaux pour réduire la sédimentation ;
- La possibilité d'installer un bras de plage pour retenir le sable apporté par le courant plutôt que d'effectuer un dragage ;
- Les solutions envisagées à la suite des travaux de dragage afin d'éviter une nouvelle accumulation de sédiments provenant des terres agricoles ;
- La possibilité d'utiliser un brise-vagues qui déplacerait les sédiments ;
- La possibilité de réduire l'effet de déplacement du sable vers les embouchures des canaux ;
- Les mesures mises en place par l'initiateur pour diminuer l'apport en sédiments dans les canaux ;
- Les mesures mises en place par l'initiateur pour disposer des sols contaminés.

Les autres préoccupations :

- La participation des communautés autochtones ;
- La largeur de bande riveraine à respecter par les riverains ainsi que par les agriculteurs et ce qui explique cette différence ;
- Les pénalités accordées aux agriculteurs qui ne respectent pas la réglementation relative aux bandes riveraines ;
- Les moyens mis en place par l'initiateur pour informer les citoyens de l'endroit et des dates de réalisation des travaux ;
- L'endroit où consulter les plans présentés durant la séance publique d'information ;
- La possibilité d'une collaboration avec le comité ZIP du Haut-Saint-Laurent à titre d'experts-conseils ;
- La propagation du myriophylle à épis.

## Les activités d'information et de communication

### Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Hôtel de ville – Salon des élus	1250 rue Principale, Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0

Exceptionnellement, dans le contexte entourant la COVID-19, le centre de consultation du BAPE à Québec n'a pu être ouvert afin de respecter les consignes émises par la santé publique. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet ou à Saint-Zotique étaient invitées à communiquer avec le BAPE. Aucune personne ne s'est manifestée.

## Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Le site Web du BAPE propose également un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ([www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca)) à partir duquel la documentation est également disponible en version électronique.

## La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
30 septembre 2020		<i>Journal Le Saint-François</i>
30 septembre 2020	<i>Le Journal de Montréal</i>	
30 septembre 2020	<i>Le Journal de Québec</i>	

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
29 septembre 2020	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	189	Site Web du BAPE
19 octobre 2020	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

## Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
29 septembre 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 635 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3 920 abonnés
19 octobre 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 709 abonnés Compte Facebook du BAPE : 4 105 abonnés

## La séance d'information

Date	Le lundi 19 octobre 2020 à 19 h 30
Lieu	En ligne sur le site Web du BAPE et sur Facebook
BAPE : Animation	M <sup>me</sup> Noémie Gaudreau, conseillère en communication
Modération	M <sup>me</sup> Alexandra Barbeau, conseillère en communication M <sup>me</sup> Sophie-Anne Tremblay, conseillère en communication
Initiateur du projet	M. Jean-François Messier, Municipalité de Saint-Zotique M. Yvon Chiasson, Municipalité de Saint-Zotique M <sup>me</sup> Etleva Milkani, Municipalité de Saint-Zotique M <sup>me</sup> Véronique Quane, Municipalité de Saint-Zotique M. Jean Lavoie, WSP M <sup>me</sup> Noémie Blouin, WSP M <sup>me</sup> Marilyn Sigouin, WSP
Webdiffusion vidéo	99 visionnements
Durée	2 heures 22 minutes
Nombre de questions posées	40 questions

## Les relations de presse

Aucun breffage média n'a été réalisé dans le cadre de cette période d'information publique. Des envois ciblés ont été faits à des organismes identifiés de la région de la Montérégie.

## La revue de presse

Le 29 septembre 2020, la municipalité de Saint-Zotique a diffusé dans son site Web l'information relative à la séance publique d'information et la date limite pour demander une consultation

publique ou une médiation sur le projet. Le quotidien Web *Néomédia* a également publié un article le 30 septembre 2020 sur la séance publique d'information et sur la date limite pour demander une consultation publique ou une médiation sur le projet.

De plus, le 5 octobre 2020, le média régional *InfoSuroit* a lui aussi publié un article sur la tenue de la séance publique d'information du projet ainsi que les détails qui s'y rattachent.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet et après une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il est apparu que la communauté mohawk d'Akwesasne était concernée par les activités du projet. Un courriel a été transmis à la communauté pour leur proposer l'ouverture d'un centre de consultation dans leur communauté. Enfin, le communiqué émis par le BAPE le 29 septembre dernier a été transmis à la communauté afin de les inviter à exprimer leurs préoccupations sur le projet au cours de la période d'information publique.

*Noémie Gaudreau*

Québec, le 16 novembre 2020

Noémie Gaudreau, conseillère en communication, chargée du dossier